

9. *Qu'appelle-t-on arrondissements scolaires ?*

Les arrondissements scolaires sont les subdivisions d'une municipalité scolaire. Tout arrondissement doit contenir au moins vingt enfants âgés de plus de cinq ans et de moins de seize ans. Cependant les commissaires ou les syndics peuvent tolérer qu'un arrondissement renferme un moindre nombre d'enfants.

10. *Qu'est-ce qu'un contribuable ?*

Un contribuable est un individu quelconque obligé au payement des taxes scolaires.

11. *Que signifient les mots "évaluateur" ou "estimateur" ?*

L'évaluateur ou l'estimateur est la personne chargée officiellement d'évaluer les biens imposables de la municipalité scolaire.

12. *Que signifient les mots "auditeur" ou "vérificateur" ?*

L'auditeur ou le vérificateur est la personne chargée d'examiner les comptes du secrétaire-trésorier des écoles.

13. *Qu'est-ce qu'un gardien ?*

Le gardien est la personne préposée à la garde d'une saisie. Il désigne aussi toute personne qui a la charge d'un ou de plusieurs enfants en âge d'aller à l'école.